



## Le SPIP de Montbéliard dans la tourmente

Il y a plusieurs mois, l'intersyndicale CFDT, CGT, SNEPAP a été sollicitée par les agents du SPIP de Montbéliard.

Ceux-ci étaient dans une grande inquiétude quant à leur charge de travail et l'absence de priorisations de la part de leur hiérarchie. Des difficultés avaient également été rencontrées avec le chef d'antenne. Néanmoins, le dialogue n'était pas rompu et ils étaient très demandeurs d'un encadrement solide et fiable.

L'intersyndicale a donc eu une entrevue avec le DPIP et la DFSPIP afin de fixer les bases de ce qu'il fallait mettre en place pour arriver à une organisation de service sécurisante. L'intervention de la psychologue a également été prévue.

Malgré cela, la situation s'est encore dégradée. Le DPIP n'a pas tenu ses engagements : pas de revue de dossiers, pas de priorisations, pas d'organisation claire du service. La psychologue n'est jamais venue.

Puis les agents de Montbéliard se sont trouvés dans une situation inédite pour eux : la condamnation d'une de leurs collègues. Suite à cette condamnation, l'affaire a fait l'objet d'un article dans le journal local dans lequel il était largement fait mention du service et des possibles manquements du travailleur social impliqué.

Les arrêts-maladie se succèdent. Le mal-être s'accroît.

Mais pas d'intervention en urgence pour prendre en charge cette souffrance, pas de consignes au retour d'arrêt-maladie. Les agents sont laissés livrés à eux-mêmes. La hiérarchie choisit plutôt d'ordonner un contrôle médical à l'encontre de l'adjoint administratif du service et d'ignorer les autres collègues.

Le management défaillant et/ou maltraitant, ils connaissaient. L'absence de consignes et une gestion au petit bonheur la chance, ils connaissent aussi. Ils font aujourd'hui connaissance avec la défiance de leur hiérarchie et le soupçon permanent.

Quid de la prise en compte de la souffrance au travail ?

Il s'agit pourtant d'une situation grave et avoir géré la crise en amont ne suffit pas.

Quid de l'impact de la publicité faite autour de ce fait divers ? Quid de la difficulté ensuite de travailler dans ce climat particulier ?

Les commentaires des PPSMJ ne se sont pas fait attendre.

La hiérarchie, quant à elle, est restée trop longtemps silencieuse.

Ce n'est qu'après des demandes répétées oralement et par mail que les collègues ont enfin eu des consignes claires. Ce n'est qu'après avoir dû rappeler la situation en CT que la psychologue de la DISP a enfin proposé des dates à l'équipe de Montbéliard. Pour répondre à l'urgence, une organisation de service a été décidée malgré l'absence de la moitié de l'équipe.

L'intersyndicale, elle, ne peut plus rester silencieuse. L'intervention rapide préconisée et annoncée doit cette fois se concrétiser par des actes = réunion avec les agents du service pour qu'ils puissent poser des mots sur ce qu'ils vivent, audit rapide de ce service, visite d'une délégation du CHSCT.

Nous apprenons le recrutement en urgence d'un personnel vacataire.

Ce recrutement peut, certes, soulager ponctuellement l'équipe mais dans quel climat délétère ce personnel va-t-il se retrouver pour travailler ? Qui va être chargé de la formation de cette personne censée venir en renfort : les personnels dont la charge de travail n'a pas diminué ?

**L'intersyndicale CFDT, CGT, SNEPAP reste vigilante et attend de la hiérarchie qu'elle montre, par des actes forts, un soutien aux personnels, présents comme absents, du SPIP de Montbéliard.**

Besançon, le 25 octobre 2016